

Crédits de réadaptation.—Le 31 mars 1960, il restait encore un montant de 16 millions en crédits de réadaptation à affecter sur une somme d'environ 325 millions qui avait été mise à la disposition des anciens combattants admissibles. Les ayants droit de la seconde guerre mondiale ont jusqu'au 30 septembre 1962 et ceux qui ont servi dans le Contingent spécial ont jusqu'à quinze ans après la date de leur libération du Contingent spécial pour présenter leur demande. Le tableau 1 indique les crédits versés en 1958-1959 et 1959-1960 et le total cumulatif jusqu'au 31 mars 1960, selon les fins auxquelles ils ont été affectés:

1.—Crédits de réadaptation versés, selon les fins auxquelles ils ont été affectés, années terminées le 31 mars 1959 et 1960, et total cumulatif le 31 mars 1960

Fin	1959	1960	Total cumulatif, le 31 mars 1960
	\$	\$	\$
Habitations	1,302,821	1,415,767	241,764,518
Achetées sous le régime de la loi nationale sur l'habitation.....	7,814	5,977	3,347,265
Achetées indépendamment de la loi nationale sur l'habitation.....	59,897	59,605	32,520,987
Réparations, etc.....	132,571	156,909	16,949,799
Meubles et articles de ménage.....	1,072,988	1,167,693	184,406,191
Réduction d'hypothèque.....	29,551	25,493	4,540,276
Entreprises commerciales	266,216	265,810	55,777,468
Achat d'une entreprise commerciale.....	407	1,510	3,678,715
Capital de roulement.....	44,314	28,117	25,308,969
Outils et accessoires.....	221,495	236,183	26,789,784
Divers	392,924	958,081	11,419,712
Assurance, rentes annuelles, etc.....	305,644	422,472	9,661,817
Matériel spécial relatif à la formation.....	10,110	8,919	748,361
Vêtements.....	44,464	186,090	407,082
Remboursements.....	32,706	340,600	602,452
Total	1,961,961	2,639,658	308,961,698

Réadaptation des blessés.—Les fonctions des Services du bien-être des blessés sont indiquées à la page 314 de l'*Annuaire* de 1956. Au 31 mars 1960, il y avait 3,458 cas sur les contrôles. Depuis l'inauguration, 47,850 anciens combattants infirmes s'étaient alors inscrits à cette division, de ce nombre total 44,392 cas avaient été radiés. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1960, il y a eu 1,144 inscriptions et 2,951 cas ont été radiés.

2.—Inscriptions aux Services de réadaptation des blessés, au 31 mars 1960

Situation	Jusqu'au		Genre d'invalidité	Sur les contrôles, 31 mars 1959	Radiés	Sur les contrôles, 31 mars 1960	Radiés
	31 mars 1960	31 mars 1959					
Employé.....	36,670	37,624	Amputation.....	148	2,256	128	2,295
Sans emploi.....	986	958	Affections des systèmes neuro-musculaire et osseux.....	1,194	13,151	1,053	13,684
En traitement, cours de formation ou autres services...	1,813	1,312	Perte totale ou partielle de l'ouïe ou de la vue.....	241	3,137	211	3,223
Inaptes à la réadaptation.....	4,049	4,414	Affections neurologiques.....	201	1,575	139	1,664
Recevant une allocation à titre d'ancien combattant.....	2,012	2,282	Affections cardio-vasculaires.....	247	4,194	215	3,440
Ayant quitté le Canada.....	1,218	1,260	Affections des voies respiratoires.....	1,190	11,305	984	11,719
			Troubles mentaux et émotifs.....	328	1,367	246	1,564
			Non classés.....	582	5,632	482	5,903
Total	46,748	47,850	Total	4,131	42,617	3,458	44,392